



# TROPHÉE DÉPARTEMENTAL JEUNES

## CAHIER DES CHARGES

Responsables : Nicolas CHALOINE et Franck DE BEJA

Mise à jour Saison 2024-2025

Le circuit du TDJ se déroule selon les règles conjointes de la Badminton World Fédération et de la FFbAD énoncées dans le Règlement Général des Compétitions (RGC). Elles sont complétées par le présent règlement.

### Licence

- Pour les tableaux TDJ, seuls peuvent être admis à participer à cette compétition, les joueurs du Loiret régulièrement licenciés à la FFbAD pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour ces compétitions.

Des dérogations pourront être accordées par la commission jeune, dans l'intérêt de la compétition et après étude de chaque demande.

- Les licenciés des départements limitrophes du lieu du TDJ pourront participer.
- La commission Jeunes se donne le droit de mettre en LA ou de retirer une catégorie, en priorité les Juniors au cas où trop d'inscrits se présentent à une compétition et cela même en dehors de l'ordre de la date d'inscription des joueurs.

Le club organisateur pourra envoyer des invitations.

**Catégories des rencontres** : poussins (Minibad et poussins sur l'ensemble des TDJ), benjamins, minimes, cadets et juniors.

**Tableaux** : 2 types de journées : SH et SD, ou DH, DD et Mx ; Pour les journées de doubles : 2 tableaux autorisés par joueur dans la même catégorie d'âge, dans la mesure du respect des huit matchs par jour.

### Forme des tableaux

- En simple, poules avec 2 sortants obligatoires dans la mesure du possible, ou poules uniques de 3 à 7 maximum
- En double les poules sont préconisées (uniques en dernier ressort).
- **Privilégier** la création des LOTS (ex-tops) selon les classements ou niveaux connus, éventuellement en mélangeant les catégories et ce en fonction des inscriptions.
- Les décisions de sur-classement de certains joueurs incombent à la commission jeunes avec l'aide des entraîneurs du comité.

La désignation des têtes de série se fait sur la base du CPPH, par le suivi des résultats des poussins sur Poona (et Tops de leurs catégories sur myFFBAD) mais aussi par la connaissance des joueurs et les recommandations de la commission jeunes.

La désignation des têtes de chacune des poules **se fera de la même manière**. (=Si x poules les x mieux classés à placer dans l'ordre en tête de poules.)

TDJ Bleu est ouvert aux départements limitrophes (28, 41, 18 / 77, 89, 58 et 91).  
Les clubs organisateurs pourront envoyer des invitations ciblées à ces clubs.

**TDJ Bleu** Le classement maximal autorisé = D7 à J -15

**TDJ Vert** Le classement maximal autorisé = P10 à J -15

**Terrains** : 7 au minimum pour les rencontres de simples, 5 minimum pour les rencontres de doubles.

Jauge maximum de 80 joueurs pour 5 terrains, 100 joueurs pour 7 terrains, 130 joueurs pour 9-10 terrains en simple.

**Durée de la compétition** : 1 journée au choix : - **Samedi de 8h30 à 19h00.**

- Dimanche de 8h30 à 19h00.
- Possible début à 8h00, suivant le nombre de joueurs inscrits.

**Clubs concernés** : tous les clubs affiliés à la FFBaD du département du Loiret.

**Création du tournoi** : Le tournoi sera créé sur Poona et Badnet par le Comité, les privilèges de gestion du tournoi seront créés par la commission jeunes, le banquier sera le club organisateur et indiqué dans Badnet par le Comité.

**Mode d'inscription** : Par BADNET obligatoire. **Inscriptions obligatoires par les clubs.**

**Montant des inscriptions** : **8€ pour un tableau, 10€ pour 2 tableaux**, paiement par Badnet, virement sur le compte du club organisateur ou chèque à l'ordre du club organisateur le jour du tournoi.

Pour tout forfait déclaré après le tirage des tableaux (J-10) l'inscription ne sera pas remboursée sauf certificat **médical ou justificatif officiel** fourni au plus tard le jour de la compétition. Le montant des inscriptions sera conservé par le club organisateur qui reversera **50% par inscription (suivant l'inscription à 1 ou 2 tableaux)** au comité pour financer **les Médailles et Trophées.**

**Argumentation de réversion au comité contre création des tableaux et mise en forme de l'échéancier.**

**Buvette** : dans chaque salle avec prix modérés, tenue par l'organisateur.

**Gestion de la compétition** : logiciel de gestion de tournoi BADNET, juges-arbitres et adjoints indemnisés par l'organisateur (idem si arbitres), lots d'accueil offerts par l'organisateur, frais liés à l'organisation à prendre en charge par l'organisateur (frais de JA notamment).

Le club organisateur s'engage à fournir au moins 2 personnes (si possible au moins 1 titulaire du SOC/ GEO) en permanence pour tenir la table de marque sous la responsabilité du JA, ainsi que le matériel informatique et de sonorisation (la sono peut être prêtée par le Comité).

**Une connexion internet doit être prévue pour l'utilisation de Badnet en ligne.**

**Le comité gère les inscriptions.**

Le tirage des poules et l'échéancier sera exécuté par les responsables du comité des TDJ.

**Une copie du fichier d'inscription devra être mise à la disposition du JA.**

L'envoi des convocations sera à la charge du club organisateur.

**Répartition des rôles** : le club organisateur travaillera en collaboration avec le JA et le responsable des TDJ :

- J-90 (voire avant) : le club organisateur trouve un juge-arbitre et un GEO et en réfère à la commission jeunes qui créera sur Poona la demande d'autorisation de la compétition à la Ligue du Centre en intitulant la compétition sous la mention 'TDJ45-n°x de yyy '

- J-90 à J-60 envoi par le club organisateur du règlement particulier et de l’affiche du tournoi à la commission jeunes pour la création du tournoi sur BADNET
- J-60 Création du BADNET et envoi des invitations aux clubs par le Comité.
- J-45 ouverture des inscriptions sur BADNET.
- J-11 (jeudi) : date limite des inscriptions sur BADNET et vérification des côtes à J-15
- J-9-8 : dans le week-end : vérification des inscriptions, création des tableaux et tirage au sort, échéancier par le référent TDJ. Envoi des tableaux et échéancier au JA pour vérification et accord.
- J-7 (lundi) : le club organisateur envoi par BADNET et PDF par email les convocations aux clubs inscrits avec le plan d’accès au gymnase
- J+1 : l’employé du comité récupère sur BADNET le fichier du tournoi pour constitution du classement du trophée ; le JA et ou le responsable comité suivent la transmission des résultats dans Poona par le GEO pour l’homologation de la compétition.

La Commission Jeune du Comité-45 étudiera toute demande de dérogation justifiée faites à ces règles.

La Commission  
Jeune Le Responsable des Trophées  
Départementaux Jeunes Comité Départemental du  
Loiret de Badminton

<b>Modification des accès aux compétitions du comité avec les nouveaux classements saison 2024 - 2025</b>
---

D7
D8
D9
P10

P10
P11
P12
NC

TDJ Bleu
----------

TDJ Vert
----------

<b>A J -15 de la compétition</b>
----------------------------------

Pour toutes précisions concernant le règlement, contactez soit :

- Nicolas Chaloine ( nicolas\_chaloine@yahoo.fr )  
Commission Jeunes
- Franck de Beja ( fdebeja@gmail.com )  
Commission Jeunes